

## BILAN SOCIAL 2019

Responsable de la publication : Secrétariat Général

Données traitées par la CDIS

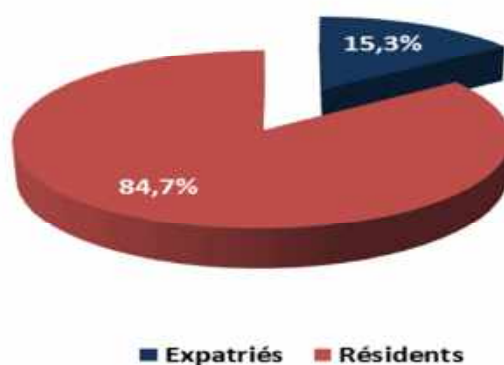
## **PARTIE I : LE RESEAU .....4**

CHAPITRE 1 : REPARTITION DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2019 .....	4
1.1 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB) .....	4
1.2 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE DE PERSONNELS* .....	6
1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION .....	8
1.4 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AIRE GEOGRAPHIQUE .....	9
1.5 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE .....	10
1.6 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AGE .....	13
CHAPITRE 2 : AVANCEMENT ET ANCIENNETE .....	15
2.1 AVANCEMENT .....	15
2.2 ANCIENNETE DANS L’AFFECTATION .....	16
CHAPITRE 3 : RECRUTEMENT .....	19
3.1 RECRUTEMENTS 2019 PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB) .....	19
3.2 RECRUTEMENTS 2018 PAR SEXE .....	19
3.3 RECRUTEMENTS DE PERSONNELS SOUS CONTRAT D’EXPATRIÉS .....	20
CHAPITRE 4 : FIN DE MISSION .....	23
4.1 FIN DE MISSION PAR MOTIF .....	23
4.2 AGE DES PERSONNELS AYANT FAIT VALOIR LEURS DROITS A LA RETRAITE .....	23
CHAPITRE 5 : TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENCES .....	24
5.1 AUTORISATION DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL .....	24
5.2 ABSENCES POUR MALADIE .....	26
5.3 ACCIDENTS DE TRAVAIL .....	26
5.4 MOUVEMENTS SOCIAUX .....	26
CHAPITRE 6 : DEPLACEMENTS : INDEMNITE DE CHANGEMENT DE RESIDENCE (ICR) .....	27
6.1 COÛT MOYEN D’UNE ICR .....	27
6.2 POURCENTAGE D’AGENTS DEMANDANT LE SOLDE D’ICR .....	27
6.3 COUT DES ICR PAR ZONE DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES .....	28
6.4 MISE EN PLACE DES ICR (EN POURCENTAGE CUMULÉ) .....	29
CHAPITRE 7 : FORMATION .....	30
7.1 NOMBRE DE JOURNÉES STAGIAIRES .....	30
7.2 REPARTITION PAR FONCTION .....	32
7.3 REPARTITION PAR TYPE DE STAGE .....	32
7.4 REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT .....	33
7.5 REPARTITION PAR SEXE .....	33
CHAPITRE 8 : MASSE SALARIALE .....	35

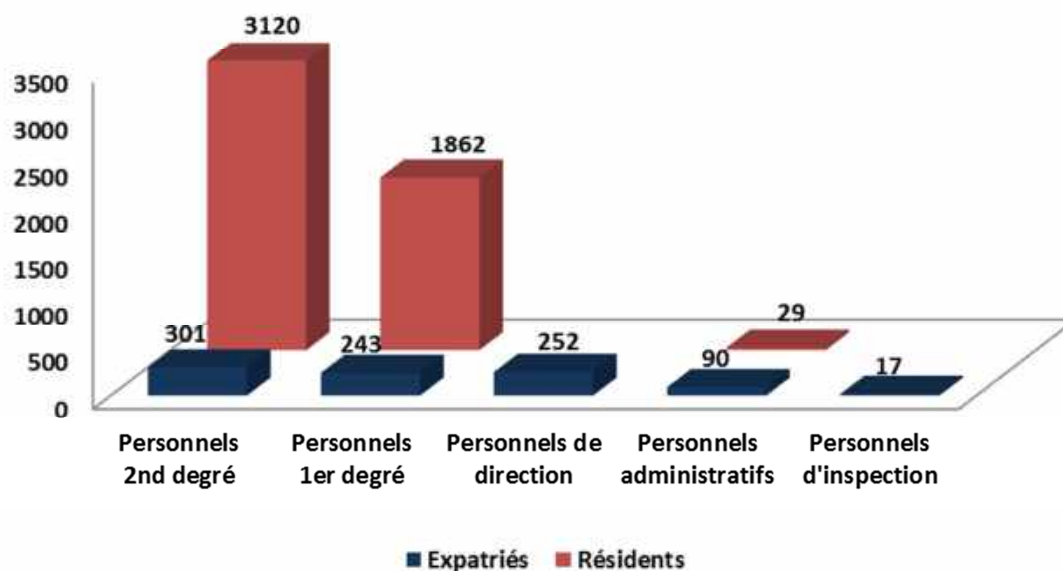
8.1	DÉPENSES ANNUELLES* DE PERSONNELS .....	35
8.2	COÛT MOYEN MENSUEL PAR ZONE DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES .....	35
8.3	COÛT MOYEN PAR AGENT .....	36
CHAPITRE 9 : RECRUTES LOCAUX DES ETABLISSEMENTS EN GESTION DIRECTE.....		36
9.1	EFFECTIFS PAR MISSION .....	36
9.2	ETP PAR SEXE .....	37
9.3	EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT.....	37
9.4	ANCIENNETE MOYENNE .....	38
<b>PARTIE II : LES SERVICES CENTRAUX .....</b>		<b>39</b>
CHAPITRE 1 : EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2019 .....		39
1.1	REPARTITION STATUTAIRE .....	39
1.2	REPARTITION PAR CATEGORIE .....	39
1.3	REPARTITION PAR ORIGINE .....	42
1.4	REPARTITION PAR SEXE .....	43
CHAPITRE 2 : RECRUTEMENT.....		44
CHAPITRE 3 : FIN DE MISSION .....		45
CHAPITRE 4 : TEMPS PARTIELS .....		45
4.1	TEMPS PARTIEL PAR CATEGORIE .....	45
4.2	TEMPS PARTIEL PAR QUOTITE.....	46
CHAPITRE 5 : ABSENCES .....		46
5.1	ABSENCES POUR CAUSE DE MALADIE (en jours calendaires) .....	46
5.2	ACCIDENTS DU TRAVAIL .....	47
CHAPITRE 6 : COMPTE EPARGNE TEMPS.....		47
CHAPITRE 7 : FORMATION.....		48
7.1	NOMBRE DE JOURNEES DE FORMATION .....	48
7.2	NOMBRE D' ACTIONS PAR TYPE DE FORMATION .....	49
CHAPITRE 8 : TELETRAVAIL .....		49
CHAPITRE 9 : MASSE SALARIALE.....		50
9.1	COÛT DE LA MASSE SALARIALE .....	50
9.2	COÛT MOYEN PAR AGENT (par mois) .....	50
CHAPITRE 10 : DÉPLACEMENTS .....		51
10.1	MISSIONS EN FRANCE.....	51
10.2	MISSIONS À L'ÉTRANGER .....	51
10.3	NOMBRE DE MISSIONS PAR MOIS.....	52

**CHAPITRE 1 : REPARTITION DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2019**

Au 31 décembre 2019, les effectifs de personnels détachés à l'AEFE pour exercer à l'étranger s'élèvent à 903 personnels recrutés en qualité d'expatriés, 5 011 personnels recrutés en qualité de résidents et 6 Volontaires Internationaux, soit 5 920 agents (6 098 au 31/12/2018).



**1.1 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB)<sup>1</sup>**



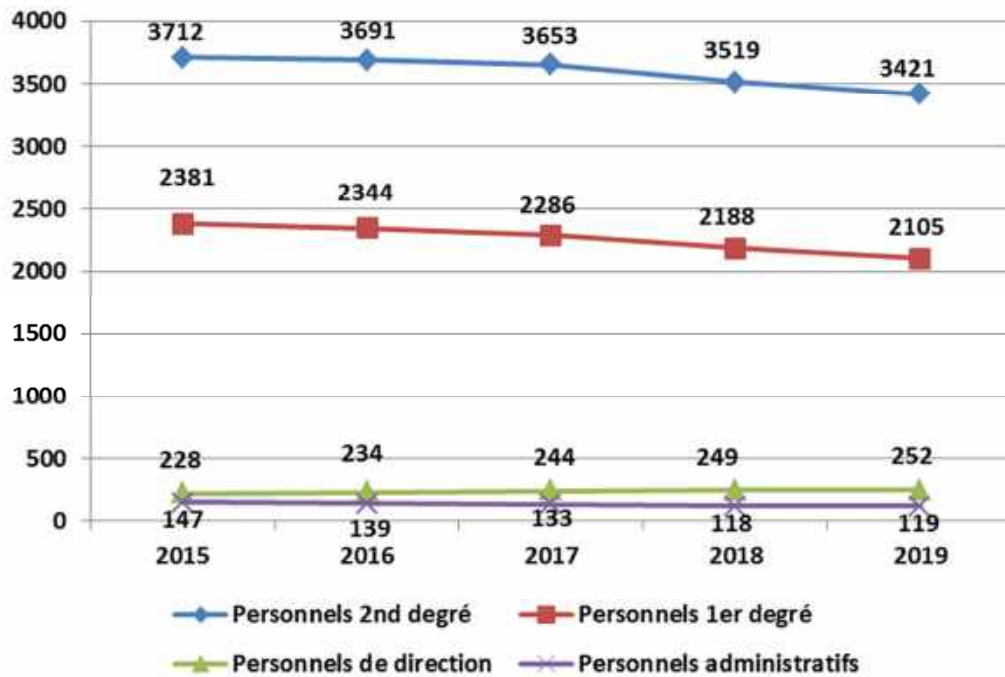
Les Catégories de Support Budgétaire (CSB) regroupent les personnels par type de corps d'origine.

<sup>1</sup> Hors Volontaires Internationaux

Les directeurs administratifs et financiers (DAF) sont comptabilisés dans la CSB «Personnels administratifs », qui regroupe, outre les personnels d’administration, de catégorie A, B et C, les personnels techniques et sociaux.

La CSB « Personnels du 1<sup>er</sup> degré » regroupe les instituteurs et les professeurs des écoles, quelles que soient les fonctions exercées (directeur d’école, conseiller pédagogique, enseignant).

De même, la CSB « Personnels du 2<sup>nd</sup> degré » réunit l’ensemble des personnels appartenant à des corps relevant du 2<sup>nd</sup> degré (Professeur, Conseiller Principal d’Education, Conseiller d’Orientation Psychologue).



Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, les effectifs de personnels détachés ont diminué de près de 2,9% (-8% pour les personnels recrutés sous contrat d’expatrié et – 1,9% pour les personnels recrutés sous contrat de résident).

Sur la période 2015-2019, les effectifs de personnels de direction ont augmenté de 10,5% quand les effectifs de personnels administratifs ont diminué de 19% (- 7,8% pour les personnels du 2<sup>nd</sup> degré et – 11,6% pour les personnels du 1<sup>er</sup> degré)

## 1.2 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE DE PERSONNELS\*

Catégorie	Expatriés		Résidents		Total	Total N-1
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Personnels hors établissement	25	22			47	45
Personnels encadrement	281	155	18	19	473	461
Personnels administratifs	58	29	7	22	116	116
Conseillers pédagogiques	188	127			315	388
Enseignants 2nd degré	4	1	1579	1428	3012	3079
Enseignants 1er degré	0	0	490	1339	1829	1907
Personnels Education Orientation	4	9	39	70	122	95
<b>Total</b>	<b>560</b>	<b>343</b>	<b>2133</b>	<b>2878</b>	<b>5914</b>	<b>6091</b>

*\*Hors VI*

Les catégories regroupent les personnels par type de mission.

La catégorie des « personnels d'encadrement » regroupe l'ensemble des personnels participant directement à la gouvernance des établissements : les chefs d'établissement et leurs adjoints (personnels de direction), les directeurs d'école qui, dans cette classification, ne sont pas inclus dans la catégorie des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

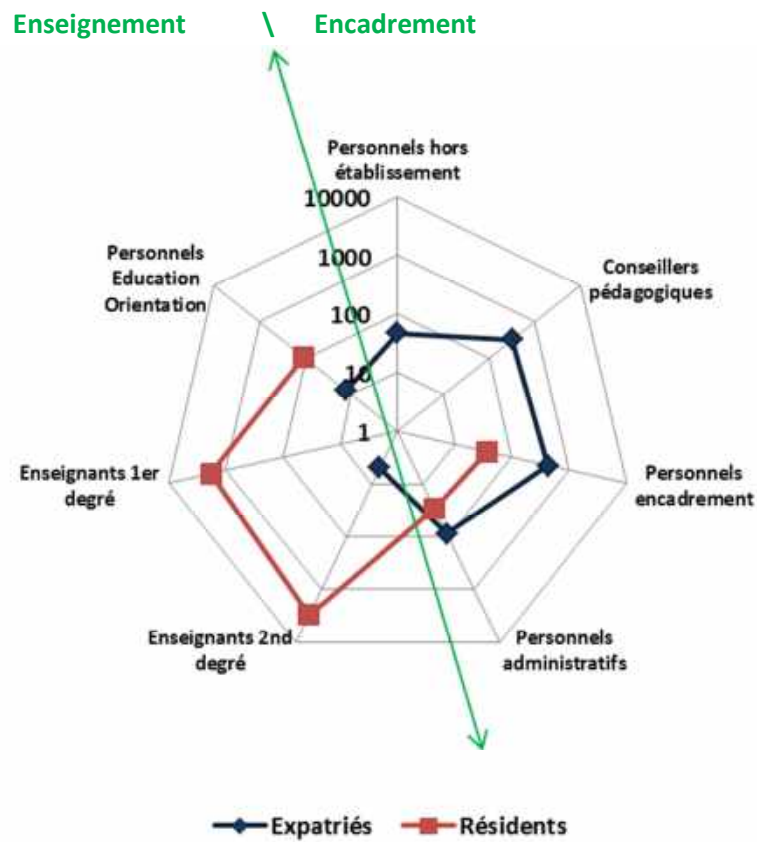
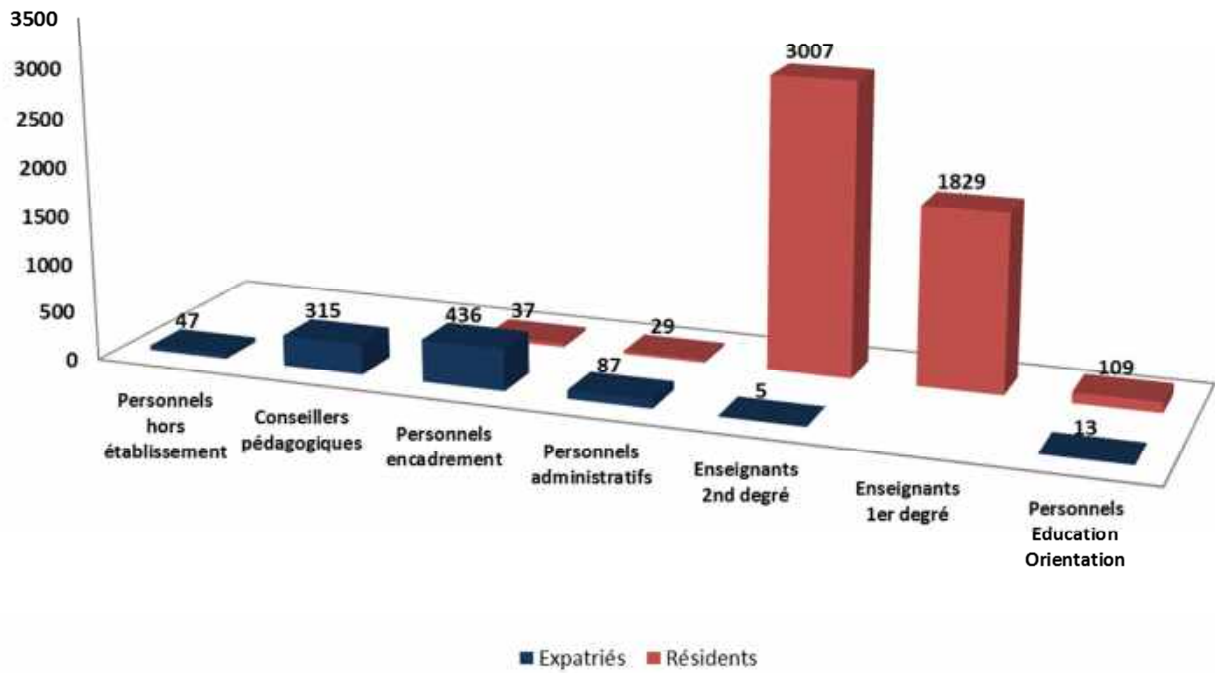
La catégorie des « conseillers pédagogiques » regroupe les enseignants maîtres formateurs en établissements du 1<sup>er</sup> degré (EMFE) et les enseignants à mission de conseil pédagogique du 2<sup>nd</sup> degré (EMCP2), tous expatriés.

La catégorie des « personnels d'éducation et d'orientation » regroupe les conseillers principaux d'éducation (CPE), les conseillers d'orientation et les documentalistes.

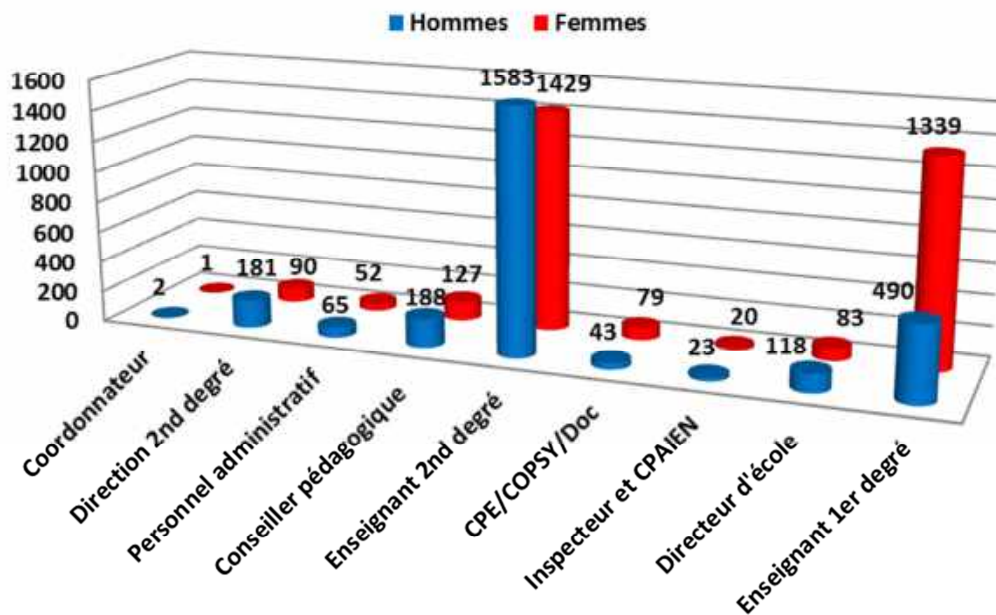
La catégorie des « personnels hors établissement » regroupe les coordonnateurs AEF, les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) et les conseillers pédagogiques auprès des IEN (CPAIEN) ainsi qu'un responsable d'antenne immobilière.

Les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) sont comptabilisés dans la catégorie des « personnels administratifs ».

## Répartition des effectifs par catégorie et type de contrat



### 1.3 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION



Les fonctions d'encadrement et de pilotage des établissements sont essentiellement dévolues à des personnels recrutés en qualité d'expatrié.

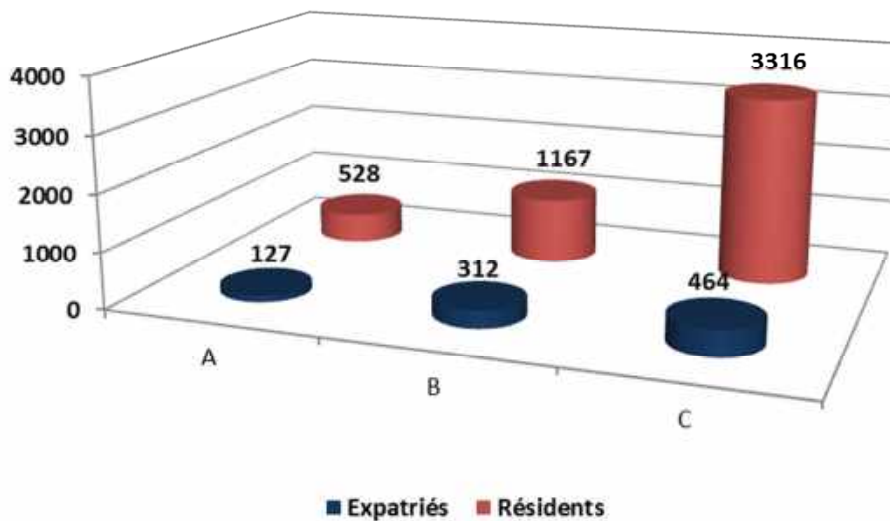
A l'exception des professeurs en classes préparatoires aux grandes écoles, tous les enseignants sont des personnels recrutés en qualités de résident.

Les Enseignants Expatriés à Mission de Conseil Pédagogique du 2<sup>nd</sup> degré (EEMCP2) sont recrutés en qualité d'expatrié pour consacrer une partie de leur activité à assurer une mission de conseil pédagogique et de formation au niveau d'une Zone de Formation Continue (ZFC), d'un pays ou d'un établissement, qu'ils complètent en assurant un service d'enseignement partiel devant les élèves de leur établissement d'affectation.



## 1.4 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AIRE GEOGRAPHIQUE

### 1.4.1 REPARTITION PAR ZONES DE POSTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

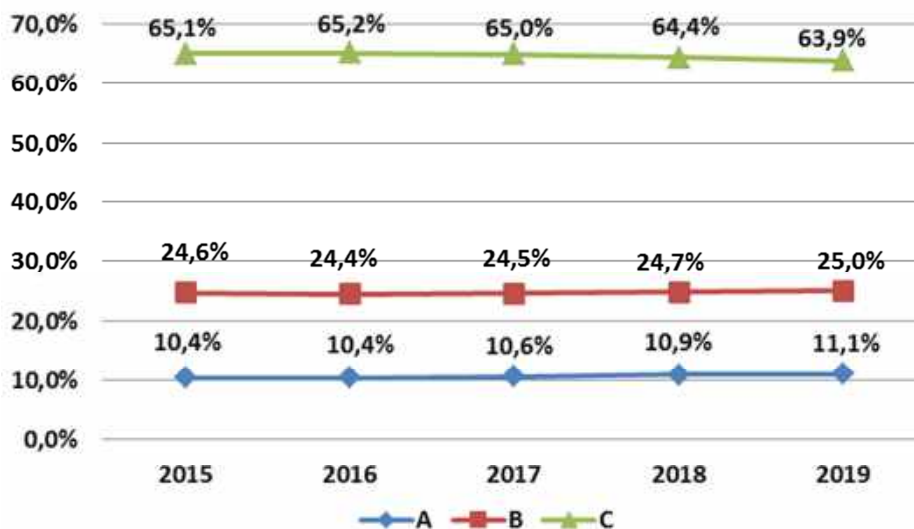


Des arrêtés du ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères modifient régulièrement la répartition en trois zones des postes diplomatiques et consulaires :

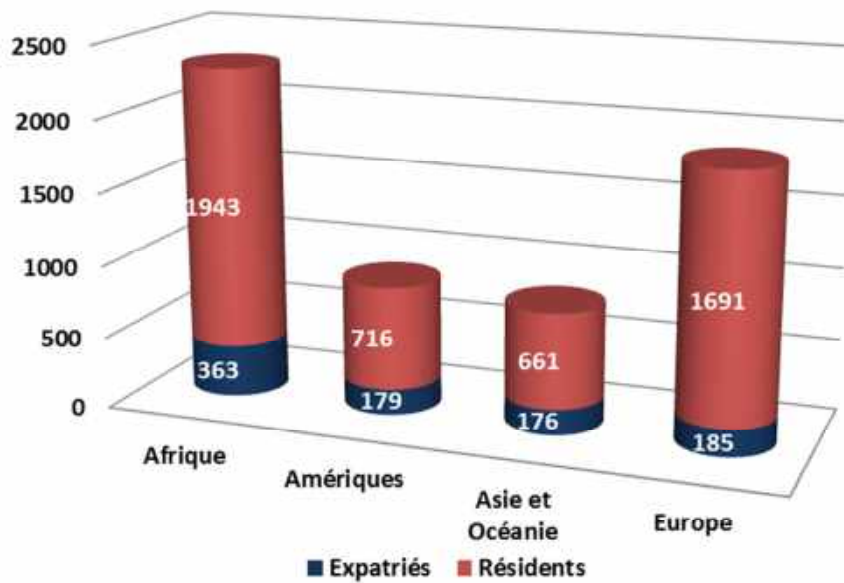
- zone A, postes dans les pays où les conditions de vie sont particulièrement rigoureuses;
- zone B, postes dans les pays où les conditions de vie sont réputées difficiles, en raison notamment du climat ou des contraintes quotidiennes ;
- zone C, postes dans les autres pays.

Toutes zones confondues, les expatriés représentent 15,3 % des effectifs avec cependant de fortes disparités : de 19,4% en zone A, 21,1 % en zone B et 14 % en zone C.

#### Evolution de la répartition des effectifs par zone de postes diplomatiques et consulaires

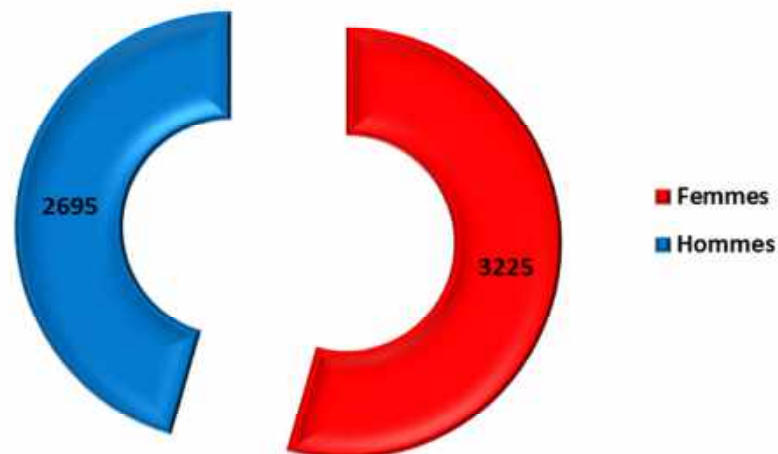


#### 1.4.2 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CONTINENT



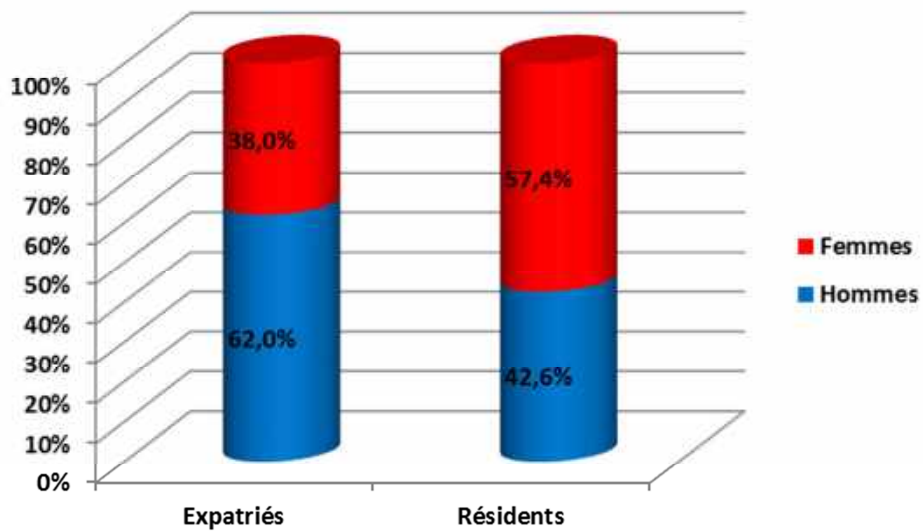
70,7% des personnels détachés (60,7% des personnels expatriés et 72,5% des personnels résidents) sont affectés en Afrique et en Europe, zones historiques d'implantation de la communauté française expatriée, regroupant 58,6% des établissements et scolarisant 56,3% des élèves (52,4% des élèves du 1<sup>er</sup> degré et 61,3% des élèves du 2<sup>nd</sup> degré).

#### 1.5 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE



Les personnels féminins restent majoritaires, à 54,5 %, du fait de la proportion de résidentes et de la féminisation globale des métiers de l'enseignement. Cette répartition est stable depuis 2012.

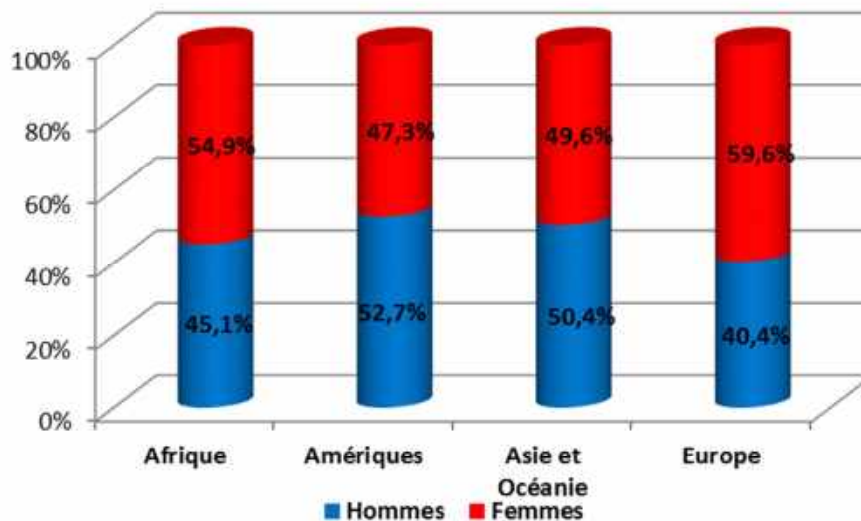
### 1.5.1 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT



Si les personnels recrutés sous contrat d'expatrié restent très majoritairement masculins, la part des personnels féminins continue d'augmenter progressivement (38 % en 2019 contre 33,3% en 2015).

	Hommes	Femmes
<b>2019</b>	62,0%	38,0%
<b>2018</b>	62,9%	37,1%
<b>2017</b>	63,3%	36,7%
<b>2016</b>	66,0%	34,0%
<b>2015</b>	66,7%	33,3%

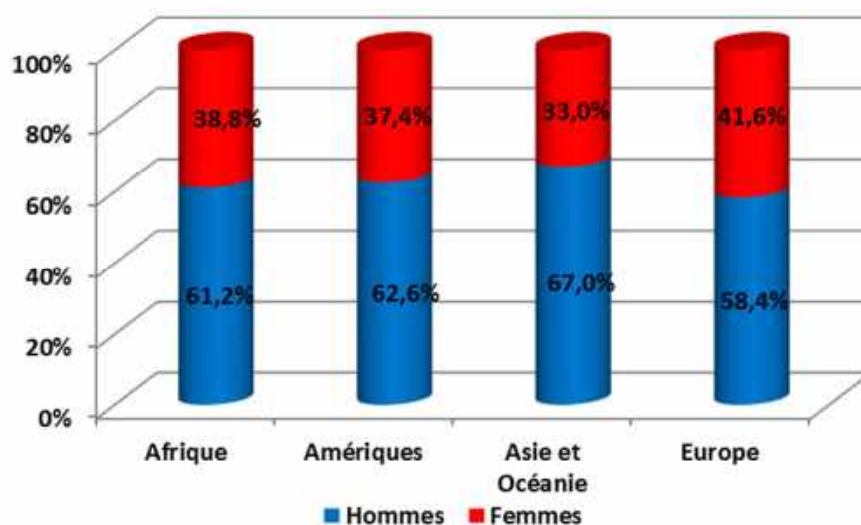
### 1.5.2 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CONTINENT



La part des personnels féminins est sensiblement plus importante en Afrique et en Europe, zone d'implantation historique de la communauté française expatriée et dans lesquelles la

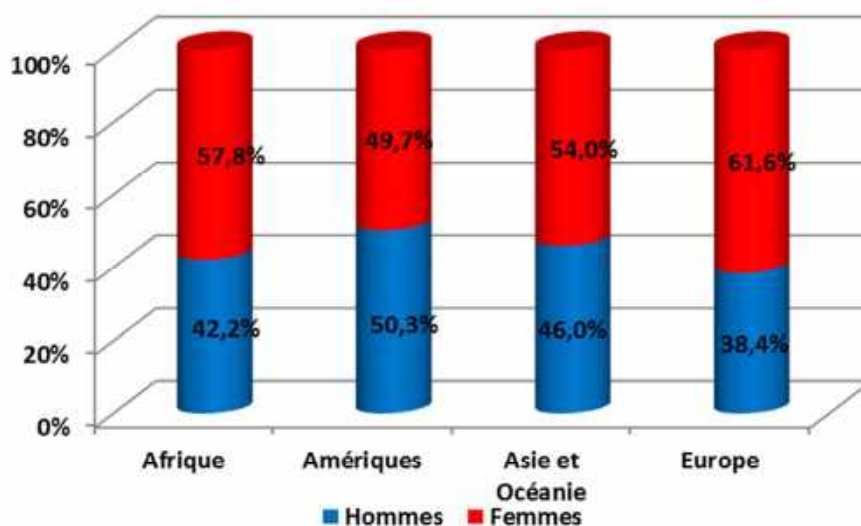
part des personnels recrutés en qualité de résident, personnels majoritairement féminins, est plus importante qu'en Amérique et en Asie.

### 1.5.2.1 Répartition des effectifs de personnels recrutés sous contrat d'expatrié



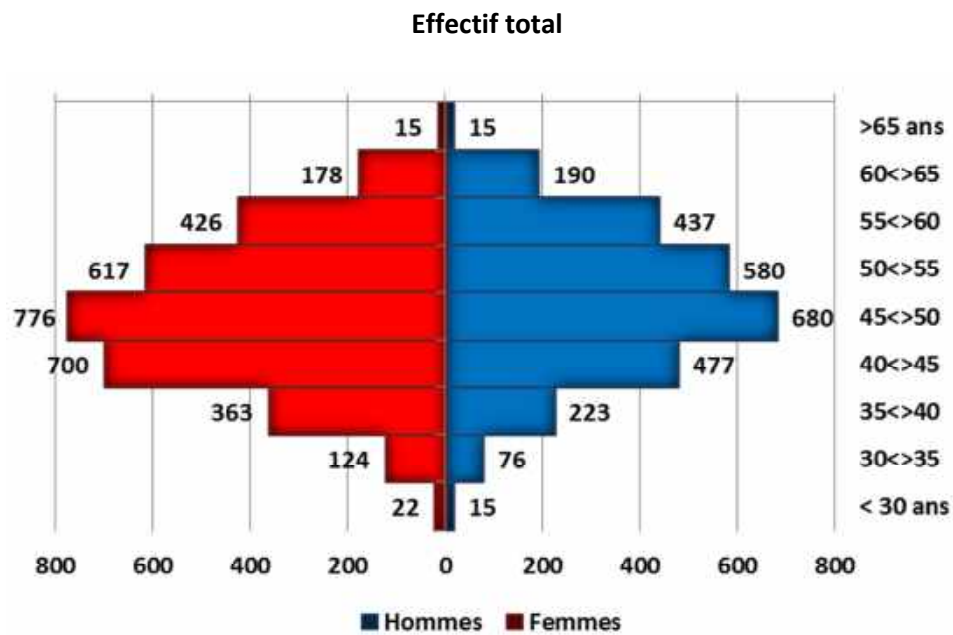
La part des personnels féminins parmi les personnels recrutés sous contrat d'expatrié pour des missions d'une durée de 3 à 5 ans est en diminution en Afrique (38,8% c/ 39,5% en 2018) mais augmente toujours sensiblement en Amérique (de 33,7% en 2018 à 37,4% en 2019) et plus légèrement en Asie Océanie et en Europe.

### 1.5.2.2 Répartition des effectifs de personnels recrutés sous contrat de résident.



A l'exception de la zone « Asie Océanie » où elle augmente légèrement, la part des personnels féminins parmi les personnels recrutés en qualité de résident pour un contrat de 3 ans tacitement renouvelable connaît une légère diminution. L'Europe demeure la zone dans laquelle la part des personnels féminins est la plus importante.

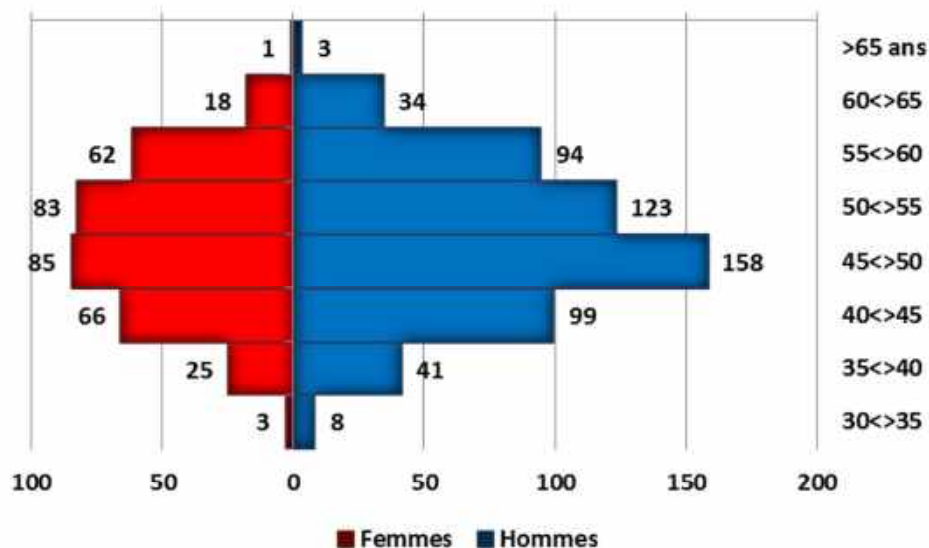
## 1.6 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AGE



L'âge moyen des personnels détachés dans le réseau est de 47,9 ans, soit en augmentation par rapport à 2018 (47,3 ans). Il est de 47,3 ans pour les personnels féminins et de 48,6 ans pour les personnels masculins.

Quel que soit le statut des personnels, l'âge moyen est de l'ordre de 4 ans supérieur en Europe Centrale ou au Maghreb qu'en Amérique Latine

### 1.6.1 REPARTITION DES EFFECTIFS DE PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT D'EXPATRIE



L'âge moyen des personnels recrutés en qualité d'expatrié est de 49,4 ans, sans écart significatif entre personnels masculins et personnels féminins.